

**DIRE D'ANNEXION À CAHIER DES CONDITIONS DE
VENTE**

RG 22/00468

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE QUINZE JUIN**

Au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de FOIX, et par devant Nous, Greffier, a comparu Maître Anne PONTACQ, Avocat, membre de la SCP GOGUYER LALANDE DEGIOANNI PONTACQ, 7 rue des Chapeliers à FOIX,

Avocat près ce Tribunal, et celui de :

SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC inscrite au RCS de TOULOUSE sous le numéro 522287689 dont le siège social est 4 rue Amélie CS98034 31080 TOULOUSE CEDEX, ès qualité de mandataire liquidateur de Monsieur DUBIE désigné à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de FOIX le 24 juin 2013.

LEQUEL A DIT :

En vertu d'une ordonnance sur requête rendue le 17 janvier 2022 (RG N°2021JC379) par Monsieur le Juge-Commissaire à ladite liquidation judiciaire Christian CARMONA autorisant la vente des biens, sis cadastrés :

COMMUNE DE SAINT-PAUL-DE-JARRAT (09000)

Mise à prix : 35.000 €

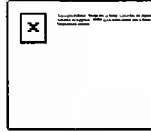
Section	N°Plan	Adresse	Contenance
D	3246	lieudit Séguéla	4 a 09 ca

Que le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe de la juridiction le 5 AVRIL 2022. La vente est fixée au 21 juin 2022.

Qu'il convient d'annexer audit cahier des conditions le procès-verbal descriptif rectifié établi par l'huissier de justice, Me CASTELA et le courrier recommandé avec accusé de réception adressé au SMDEA SPANC.

Desquelles déclaration et comparution, il a demandé acte, et a signé avec Nous, Greffier.

**12 bis, Rue Porte d'Amont
09500 MIREPOIX**



Téléphone: 05.61.68.16.78
scp.loubatieres.castela@huissier-justice.fr

MIREPOIX, le 13/06/2022

REFERENCE ETUDE C22123.00
-Références :EGIDE LIQUIDATEUR DE DUBIE PASCAL c/DUBIE Pascal Jean Henri
-V/références:22/0133 ap/gv , LX

SCP GOGUYER-LALANDE DEGIOANNI-PONTACQ
Avocats Associés
7 Rue des Chapeliers Boite postale 70006
09001 FOIX

Chers Maîtres

Concernant l'affaire référencée en marge, nous vous informons qu'une erreur s'est glissée dans le pv descriptif puisque le garage décrit ne fait pas parti de l'immeuble saisi et est érigé sur une parcelle n'appartenant pas au débiteur.

Vous trouverez ci-joint le pv descriptif modifié.

Votre bien dévoué.

Françoise LOUBATIERES

Pierre CASTELA

RIB :

40031 00001 0000319997X 01
(Caisse des Dépôts et Consignations)

Numéro de TVA
Intracommunautaire :
FR 803 983 865 240 00027

PAIEMENT EN LIGNE



Sur <http://huissier-09.com>

Françoise LOUBATIERES

Société Civile Professionnelle d'Huissier de Justice

**12 bis, Rue Porte d'Amont
09500 MIREPOIX**

Pierre CASTELA

Téléphone : 05.61.68.16.78
scp.loubatieres.castela@huissier-
justice.fr

Dossier N° C22097.00

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



PREMIERE EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE JEUDI SEPT AVRIL

A LA REQUETE DE :

La SELAS EGIDE LIQUIDATEUR DE DUBIE PASCAL, dont le siège social est 23 Rue delcassé à FOIX (09000), agissant poursuites et diligences de son gérant.

Ayant pour avocat constitué Maître PONTACQ Anne, avocats au sein de la SCP GOGUYER LALANDE DEGIOANNI, 7 rue des chapeliers 09000 FOIX.

AGISSANT EN VERTU DE :

une ordonnance rendue par le juge commissaire près du Tribunal de Commerce de Foix revêtue de la formule exécutoire en date du 17 janvier 2022.

Je, Pierre CASTELA, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Française LOUBATIERES - Pierre CASTELA, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de MIREPOIX (Ariège), 12 Rue Porte d'Amont, soussigné

Certifie m'être rendu ce jour, à 14 heures 00, commune de SAINT PAUL DE JARRAT (Ariège), afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé appartenant à :

PROPRIETAIRES :

Monsieur DUBIE Pascal Jean Henri, brocanteur , de nationalité Française né le 08 juillet 1961 à TOULOUSE, domicilié Chez Monsieur DUBIE Bernard 26 Rue Saint Antoine à SAINT-PAUL-DE-JARRAT (09000).

DESIGNATION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de SAINT PAUL DE JARRAT (Ariège) 26 Quartier Saint Antoine ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
D	3246	SAINT ANTOINE	

DESCRIPTION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de SAINT PAUL DE JARRAT (Ariège) 26 Quartier Saint Antoine ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
D	3246	SAINT ANTOINE	



Sur cette parcelle est construite une maison d'habitation, érigée sur un rez-de-chaussée avec un étage et combles perdus rénovée en 1968 avec piscine.

Ce bien a une superficie habitable d'environ 136,24 M².

Au rez-de-chaussée se trouve l'entrée dégagement desservant de la gauche vers la droite, le salon-salle à manger, la cuisine, la buanderie-chaufferie, le cabinet de toilettes et la cage d'escalier desservant le premier étage. Le premier étage se décompose en un palier dégagement desservant de la gauche vers la droite, une chambre à usage de salle de billard, la chambre 2 avec salle d'eau attenante actuellement en cours de rénovation, une salle de bains, la chambre 3 et la chambre 4.

Ce bien est relié au réseau électrique, téléphonique et d'adduction d'eau de ville.

Les eaux usées sont évacuées dans une fosse septique toutes eaux.

Le chauffage est assuré par une chaudière à bois alimentant en liquide calorifuge divers radiateurs disposés dans les différentes pièces. L'eau chaude est assurée par un cumulus électrique disposé dans la buanderie-chaufferie.

Ce bien est actuellement occupé par Monsieur DUBIE.

I – REZ-DE-CHAUSSEE :

1 - ENTREE – DEGAGEMENT :

On accède à cette pièce depuis l'extérieur par une porte en bois, vitrée en partie centrale, carreau martelé, avec grille de défense, serrurerie et poignées de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 4,50 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par la partie vitrée de la porte d'entrée.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux au plafond, de 2 interrupteurs, de 1 prise électrique et d'un radiateur alimenté en liquide calorifuge par la chaudière à bois.

Cette pièce est aussi équipée d'un placard ouvrant par une porte en bois peint située sous l'escalier.



2 – SALON-SALLE A MANGER :

On accède à cette pièce depuis l'entrée dégagement par un encadrement de porte, sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 39,61 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

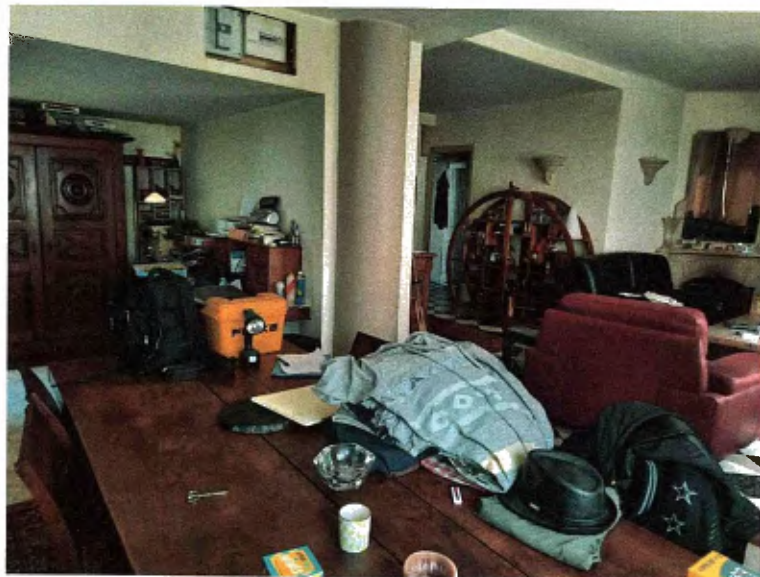
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté route, par 3 fenêtres double coulissant sur châssis en aluminium, double vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints et côté jardin par une porte fenêtre sur châssis en aluminium à galandage, double vitrage.

Cette pièce est équipée de 2 points lumineux muraux, de 3 interrupteurs, de 8 prises électriques, de 2 prises téléphoniques, de 2 prises télévision, de 3 radiateurs alimentés en liquide calorifuge par la chaudière à bois.

Cette pièce est aussi équipée d'une cheminée avec foyer ouvert avec encadrement en briques.





3 – CUISINE :

On accède à cette pièce depuis l'entrée dégagement par un encadrement de porte, sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 10,58 M².

Le sol est en linoléum.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage donnant sur le jardin, fermée sur l'extérieur par une grille de défense et par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 point lumineux au plafond, de 2 interrupteurs, de 7 prises électriques.

La cuisine est équipée d'un plan de travail en bois mélamine avec 1 évier encastré simple bac en métal, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver et d'une arrivée de gaz bouteille permettant le branchement d'une cuisinière à gaz.





4 - CELLIER BUANDERIE :

On accède à cette pièce depuis la cuisine par une porte, châssis en bois, vitrée en partie centrale, 4 carreaux. Cette pièce a une superficie d'environ 8,55 M².

Le sol est en béton.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par 3 fenêtres simple battant sur châssis en bois, simple vitrage.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteurs, de 2 prises électriques, d'1 tableau électrique et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver.

Cette pièce est aussi équipée d'une chaudière à bois et d'un cumulus électrique alimentant en eau chaude les sanitaires de l'habitation.





5 - CABINET DE TOILETTES :

On accède à cette pièce depuis l'entrée dégagement par une porte en bois peint. Cette pièce a une superficie d'environ 1,20 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux au plafond, de 1 interrupteur, d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal, lunette et abattant.



6 - CAGE D'ESCALIER :

On accède à cette pièce depuis l'entrée dégagement. Cette pièce a une superficie d'environ 2,70M².

Les marches sont en plancher.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée indirectement depuis l'extérieur par la partie vitrée de la porte d'entrée.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural.

II – PREMIER ETAGE :

7 – PALIER DEGAGEMENT 1^{er} Etage :

On accède à cette pièce depuis l'escalier. Cette pièce a une superficie d'environ 5,68 M².

Le sol est en parquet.

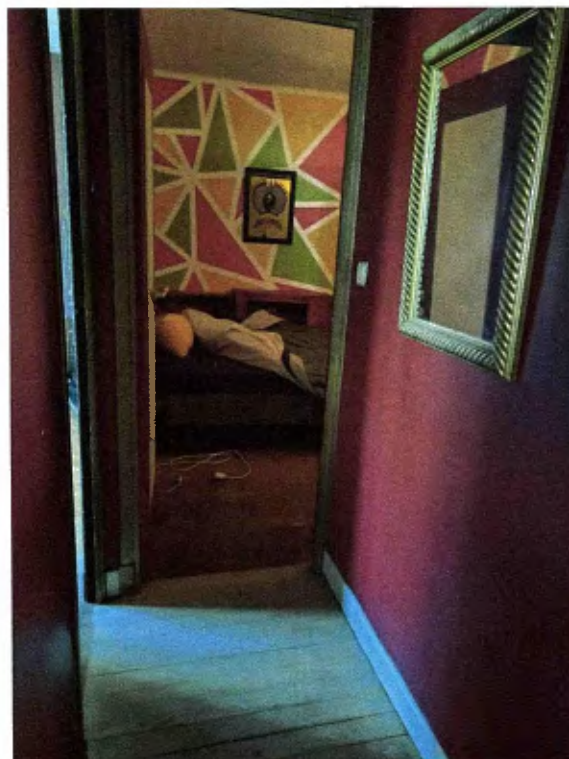
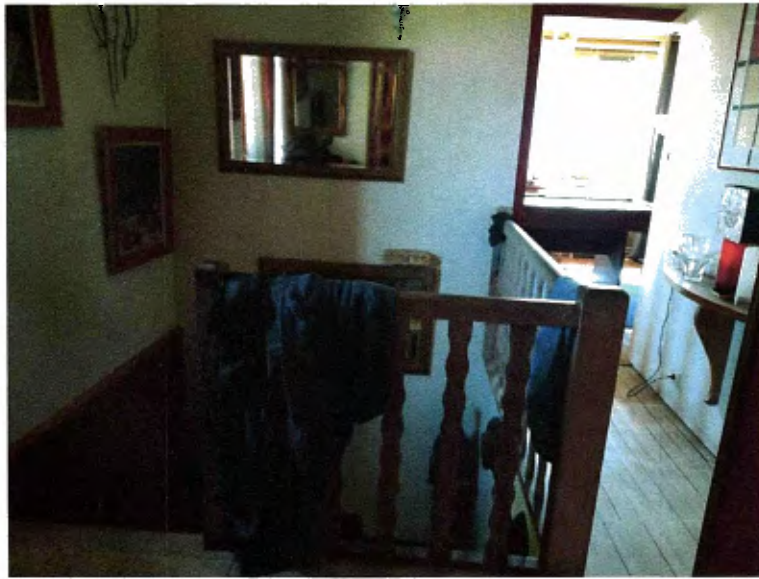
Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux au plafond, de 2 interrupteurs et de 1 prise électrique.



8 - SALLE DE BILLARD (CHAMBRE 1) 1^{er} Etage :

On accède à cette pièce le palier dégagement depuis par un encadrement de porte, sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 17,77 M².

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par fenêtre triple battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints.

Cette pièce est équipée, de 2 interrupteurs, de 3 prises électriques, d'1 prise télévision et d'1 prise téléphonique, de 2 radiateurs alimentés en liquide calorifuge par la chaudière à bois et de deux placards maçonnés ouvrant par des portes en bois peint.





9 - CHAMBRE 2 1^{er} Etage :

On accède à cette pièce depuis la salle de billard par une porte moulurée en bois en empruntant deux marches. Cette pièce a une superficie d'environ 12,08 M².

Le sol est en moquette.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Sud par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints et côté Ouest par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints.

Cette pièce est équipée de 1 interrupteur, de 2 prises électriques, de 1 radiateur alimenté en liquide calorifuge par la chaudière à bois.





10 - SALLE D'EAU CHAMBRE 2 (En cours de rénovation) 1 Er Etage :

On accède à cette pièce depuis par un encadrement de porte, sans porte et séparé de la pièce précédente par un panneau vitré à petits carreaux. Cette pièce a une superficie d'environ 9,24 M².

Le sol est en parquet.

Les murs sont bruts.

Le plafond est brut.

Cette pièce n'est pas éclairée depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, d'une arrivée et d'une évacuation d'eau.



11 - SALLE DE BAINS – 1^{Er} Etage :

On accède à cette pièce depuis la palier dégagement par une porte en bois. Cette pièce a une superficie d'environ 3,74 M².

Le sol est en linoléum.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints talochés.

Le plafond est peint taloché.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par fenêtre sur châssis en bois fixe, simple vitrage.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteur, de 1 prise électrique, d'un lavabo sur meuble en bois, d'une baignoire, d'un radiateur alimenté en liquide calorifuge par la chaudière à bois et d'un chauffage d'appoint électrique.

Une trappe au plafond permet d'accéder aux combles.



12 - CHAMBRE 3 – 1 Er Etage :

On accède à cette pièce depuis la palier dégagement par une porte en bois peint. Cette pièce a une superficie d'environ 11,16 M².

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints talochés.

Le plafond est tapissé.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par fenêtre triple battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 2 interrupteurs, de 2 prises électriques, d'un radiateur alimenté en liquide calorifuge par la chaudière à bois.



13 - CHAMBRE 4 – 1 Er Etage :

On accède à cette pièce depuis la palier dégagement par une porte en bois peint. Cette pièce a une superficie d'environ 11,84 M².

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par fenêtre triple battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal peints.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 2 interrupteurs, de 4 prises électriques, d'un radiateur alimenté en liquide calorifuge par la chaudière à bois.



III – EXTERIEURS :



Façade Sud



Façade Ouest



Jardin Côté Ouest



Façade Nord



Jardin Côté Ouest



Piscine Côté Nord



Façade Est



Jardin Côté Est

N'ayant plus rien à décrire, je me suis retirée et ai dressé le présent procès-verbal descriptif contenant diverses photographies prises sur les lieux pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE

SOUS TOUTES RESERVES

COUT : Comme indiqué à l'original.



Maître Pierre CASTELA



Cabinet d'avocats

Société Civile Professionnelle
d'Avocats
Cour d'Appel de Toulouse
Barreau de l'Ariège

Luc GOGUYER-LALANDE
Avocat à la Cour associé
Ancien bâtonnier de l'Ordre

Régis DEGIOANNI
Avocat à la Cour associé
Ancien Bâtonnier de l'Ordre

Anne PONTACQ
Avocat à la Cour associé

En collaboration :

Quentin GUY-FAVIER
Avocat à la Cour

Cabinet principal :
7, Rue des Chapeliers
B.P 70006
09001 FOIX Cedex

Cabinet secondaire :
8, Rue des 36 Ponts
31400 TOULOUSE

Attention : adresser exclusivement les
courriers au Cabinet principal

Téléphone : 05.61.65.17.15
Télécopie : 05.61.02.68.03
Email : avocats@scp-vgld.fr

Réception sur rendez-vous

SMDEA
SPANC
Rue du Bicentenaire
09000 SAINT PAUL DE JARRAT

FOIX, le 4 mai 2022

Nos références :

EG DUBIE / DUBIE 22/0133 AP. GV

PAR LRAR N°1A19899058573

Cher Maître,

À la requête de la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC inscrite au RCS de TOULOUSE sous le numéro 522287689 dont le siège social est 4 rue Amélie CS98034 31080 TOULOUSE CEDEX, ès qualité de mandataire liquidateur de Monsieur DUBIE désigné à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de FOIX le 24 juin 2013, je poursuis la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers **qui aura lieu le 21 juin 2022** ci-après désignés :

Des immeubles figurant au cadastre de la commune

DE SAINT-PAUL-DE-JARRAT (09000)

Mise à prix : 35.000 €

Section	N°Plan	Adresse	Contenance
D	3246	lieudit Séguéla 24 lieudit Saint-Antoine	4 a 09 ca

appartenant à Monsieur DUBIE (06-07-71-26-50). Vous trouverez en annexe matrice cadastrale et plan de situation.

L'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'habitation prévoit :

« 1 - En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 1432971360600039

LA BANQUE POSTALE ETABLISSEMENT 20041 GUICHET 01016 N° COMPTE 0346140F037 CLE 77
IBAN FR07 2004 1010 1603 4614 0F03777 - BIC PSSTFRPPTOU (Merci lors des virements de préciser les N° de facture et de dossier)

Le dossier de diagnostic technique comprend, dans les conditions définies par les dispositions qui les régissent, les documents suivants : (...)

Le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L. 1331-11-1 du code de la santé publique. (...)

2 – en l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un des documents mentionnés aux 1° - 2° - 3° - 4° - 7° et 8° du 1 en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante (...)

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'UN AN après l'acte de vente.

L'acquéreur ne peut se prévaloir à l'encontre du propriétaire des informations contenues dans le diagnostic de performance énergétique qui n'a qu'une valeur informative. »

Je vous remercie de me faire savoir si vous pouvez me délivrer un document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L.1331-11-1 du code de la Santé Publique pour le bien ci-dessus désigné.

A défaut, pouvez-vous m'indiquer si le contrôle des installations d'assainissement non collectif a eu lieu ou n'a pas eu lieu ?

En toute hypothèse, vous voudrez bien m'adresser tout document relatif au certificat de numérotage, alignement, arrêté de péril, plan de prévention des risques, sécheresse.

Vous remerciant par avance des réponses que vous pourrez m'adresser et qui seront annexées au cahier des conditions de vente.

Veillez croire, Madame ou Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Anne PONTACQ

PJ : demande de rendez-vous cerfa





Ce document ainsi que le règlement de service sont téléchargeables sur le site internet: www.smdea09.fr

DIRECTION TECHNIQUE

Service Assainissement Non Collectif

Tél : 05.61.04.09.40 - Mail: anc@smdea09.fr

Bureaux ouverts : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Cette demande concerne :

- Un projet neuf ou de réhabilitation
- Un diagnostic dans le cadre d'une transaction immobilière
- Autre (merci de préciser au mieux votre demande) vente aux enchères

Demande de rendez-vous pour l'Assainissement Non Collectif

Immeuble concerné

Adresse: 24 lieudit Saint-Antoine 09000 SAINT-PAUL-DE-JARRAT

N° Compteur ou PDC (sur votre facture d'eau potable):

PRJ:

Références cadastrales :

Section : D

N° de parcelles : 3246

Surface : 409 M²

Indications pour reconnaître l'habitation: (couleur du portail/des volets...)

Propriétaire

Nom, prénom ou raison sociale : DUBIE PASCAL

SIRET:

Adresse : 24 LIEUDIT Saint Antoine 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Téléphone: 06-07-71-26-50

Mail:

Agence Immobilière (transaction immobilière)

Nom, prénom ou raison sociale :

SIRET:

Adresse :

Téléphone:

Mail:

Demandeur (si différent du propriétaire)

Nom, prénom ou raison sociale : SCP GOGUYER LALANDE DEGIOANNI PONTACQ

SIRET:

Adresse : 7 RUE DES CHAPELIERS 09000 FOIX

Téléphone: 05 61 65 17 15

Mail: avocats@scp-vglld.fr

Notaire (transaction immobilière)

Nom, prénom ou raison sociale :

SIRET:

Adresse :

Téléphone:

Mail:

Personne présente pour le contrôle (joindre à la demande un écrit du propriétaire mandatant cette personne) Aucune intervention ne sera exécutée sans la présence du propriétaire ou de son mandataire.

Nom, prénom ou raison sociale : Pascal.DUBIE

Adresse : 24 lieudit Saint Antoine 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Téléphone : 06 07 71 26 50

Mail:

Système d'assainissement existant (transaction immobilière ou réhabilitation)

Ouvrages (bac à graisse, fosse, traitement...):.....

Accessibilité des ouvrages:.....

Entretien réalisé /date:.....

INFORMATIONS GENERALES <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

Réglementation :

Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution des contrôles des installations d'assainissement non collectif.

Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif

Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2kg/j de DBO5.

Le règlement du service assainissement non collectif est téléchargeable sur le site internet du SMDEA (smdea09.fr) ou peut être adressé sur demande.

Facturation du diagnostic assainissement non collectif dans le cadre des transactions immobilières :



Les regards de visite des différents ouvrages existants, ainsi que les points de rejet superficiels, doivent être accessibles par le contrôleur le jour de la visite.

Merci de vous munir de tous les éléments probants en votre possession : plan/photos/justificatifs d'entretien/facture/guide d'utilisation.

J'autorise le SMDEA à procéder au contrôle des ouvrages d'assainissement situés sur ma propriété.

Conformément à la délibération 2442 de l'Assemblée Générale du SMDEA en date du 15 décembre 2021, ce contrôle sera facturé 164.00 €HT.

Contre-visite des dispositifs quand le 1er contrôle ne s'est pas avéré concluant sera facturée 72.00 HT.

Plus-value de 69€ HT pour les immeubles >20EH de 20 à 50EH puis par tranche de 50EH.

Je m'engage à régler la redevance assainissement correspondante au tarif en vigueur.

Coordonnées de facturation:

Nom, prénom ou raison sociale : SELAS EGIDE ès qualité de liquidateur

Adresse : de Monsieur DUBIE 4 rue Amélie CS98034 31080 TOULOUSE CEDEX

Téléphone : 05 62 27 76 40

Mail: contact@egide.com avocats@scp-vqld.fr

Fait à...FOIX..... le 4/5/22

Nom du propriétaire (ou de son mandataire) : SELAS EGIDE ès qualité de liquidateur de Monsieur DUBIE

Disponibilité pour le rendez-vous:

Signature :

LUC GOUYER LALANDE - Régis DEGLANNI
COURRIER CIVIL PROFESSIONNEL D'AVOCATS
7, rue des Chapeliers - 09001 FOIX
Tél. 05 61 65 17 15
Fax 05 61 02 68 03

Merci de nous adresser cette demande complétée et signée par mail (anc@smdea09.fr) ou courrier: SMDEA – service assainissement non collectif 09000 St Paul de Jarrat.

Vous serez contacté par téléphone pour la planification du rendez-vous.

04/05/2022 09:12

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

ANNEE DE MAJ 2021 DEP DIR 09 0 COM 272 ST-PAUL-DE-JARRAT TRES 029 RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ NUMERO COMMUNAL D00276
 Propriétaire MBDVF7 DUBIE/PASCAL N(e) le 08/07/1961 à 31 TOULOUSE

PROPRIÉTÉS BATIES

DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS			IDENTIFICATION DU LOCAL										EVALUATION DU LOCAL					FRACTION		% TX		RC																																									
AN	SEC	N°PLAN	C	N°	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N°PORTE	N°INVAR	S	M	AF	NAT	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT	AN	AN	RC EXO	RC EXO	EXO	OM	COEF	RC	TEOM																																			
10	D	2830		473	PLANO DE DARRE	B113	A	01	00	01001	0086332	H	272A	C	H	MA	5	1254								P	1254																																				
10	D	2830		473	A PLANO DE DARRE	B113	A	02	00	01002	0086333	D	272A	C	C	CB MAG4	4983									P	5286																																				
11	D	3246		281	SEGUELA	B145	A	01	00	01001	0056527	Y	272A	C	H	MA	5	1661								P	1661																																				
												272A			H	BA	226											226																																			
REV IMPOSABLE COM												8124	EUR	COM		R EXO										0	EUR	R IMP										8124	EUR	R EXO										0	EUR	R IMP										0	EUR

PROPRIÉTÉS NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS					EVALUATION										FRACTION		% EXO		TC		LIVRE FONCIER								
AN	SECTION	N°PLAN	N°VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N°PARC PRIM	FP/DP	S	TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT	AN	AN	RC EXO	RC EXO	EXO	TC	Feuillet					
10	D	2830		PLANO DE DARRE	B113			1	272A			S		5 90		0													
11	D	3246		SEGUELA	B145	0427		1	272A			S		4 09		0													
10	D	4280		LAYROULE	B088	0514		1	272A			T	02	11 59	5,31		C	TA			1,06	20							
																			GC	TA			1,06	20					
																			TS	TA			5,31	100					
10	D	4345		LAYROULE	B088	0572		1	272A			T	02	3 24	1,47		C	TA			0,29	20							
																			GC	TA			0,29	20					
																			TS	TA			1,47	100					
10	D	4347		LAYROULE	B088	0572		1	272A			T	02	35	0,16		C	TA			0,03	20							
																			GC	TA			0,03	20					
																			TS	TA			0,16	100					
10	D	4349		LAYROULE	B088	0571		1	272A			BT	01	ACACI	2 87	0,34		C	TA		0,07	20							
																			GC	TA			0,07	20					
																			TS	TA			0,34	100					
10	D	4351		LAYROULE	B088	0571		1	272A			BT	01	ACACI	3 37	0,41		C	TA		0,08	20							
																			GC	TA			0,08	20					
																			TS	TA			0,41	100					
10	D	4354		LAYROULE	B088	0570		1	272A			V1	01		1 89	0,88		C	TA		0,18	20							

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

Département :
ARIEGE

Commune :
ST-PAUL-DE-JARRAT

Section : D
Feuille : 000 D 02

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/03/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

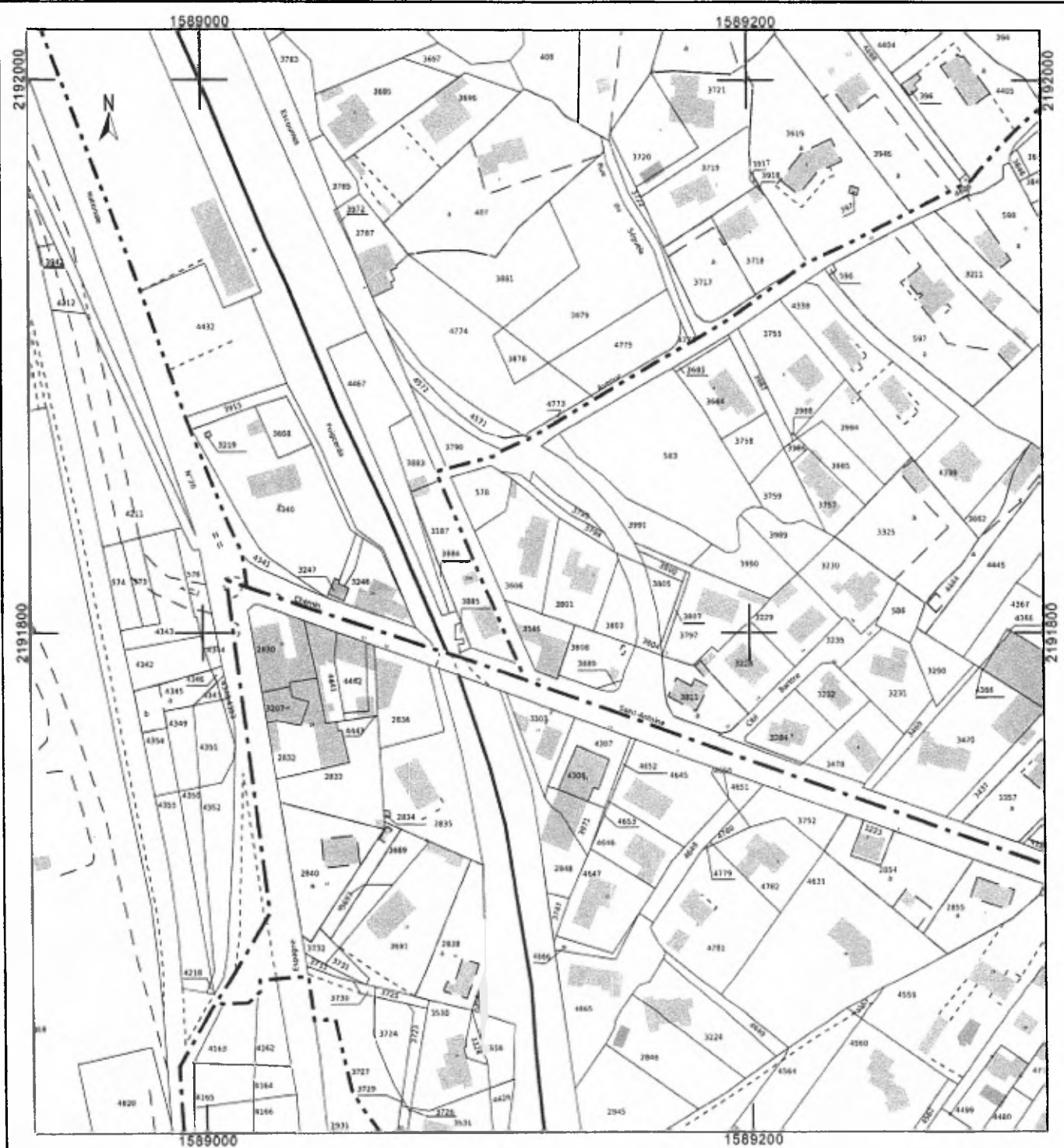
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE BP 40096
09007
09007 FOIX CEDEX
tél. 0561023336 - fax
sdif.ariège@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



En provenance de :

~~SIBERT rue du Bien le maire
SPANC
rue du Bien le maire
09000 SAINT-PAUL-BI-JARRAT~~

5042 V2-HU2 SL1 G03520 P11 - 11/21



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 990 5857 3**



Présenté / Avisé le : 5 / 15 / 2017
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Etablie 22/01/33
Renvoyer à **FRAB**
SCP Goguyer la Lande Degiacmi Potag
Avocats
7 rue des chypelias BP70006
09 001 Foix Cedex.



LA POSTE

AR